



Lotissement « Le Champs Lapin »

à GUECELARD

LOT 2

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 474 m²

SURFACE DE PLANCHER

190 m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 13 mars 2023

Le Maître d'Ouvrage

**FONCIER
AMÉNAGEMENT**

SARL au capital de 1000.00€
51A Chemin de la Brosse, 49130 Les Ponts de Cé
02 41 44 91 47 - SIRET 484 691 290 00023

